



# PANORAMA DE LA VIE ASSOCIATIVE DANS L'OISE

Janvier 2010

# Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative de l'Oise et le contexte dans lequel le département se développe, en le situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département ou de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

# Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du Ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- Les services du Haut-commissaire à la Jeunesse, pour la Vie associative, et ceux du Ministère de la Santé et des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du Ministère de l'Economie et des Finances,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

# Contenu du panorama

Il se présente selon les trois axes suivants :

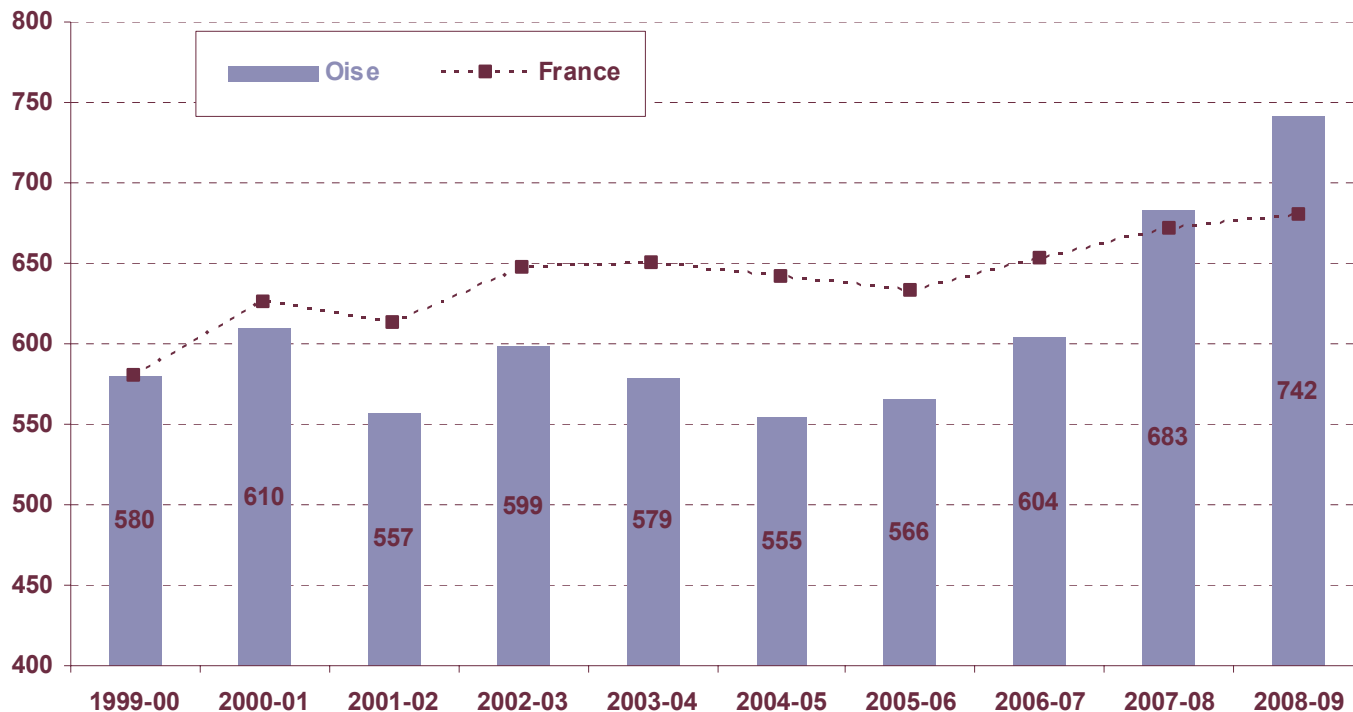
- Une décennie de créations d'associations dans le département, dans quelques-unes de ses composantes, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs.
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.



## **Créations d'associations**

**Bilan, analyse, risque d'encombrements...**

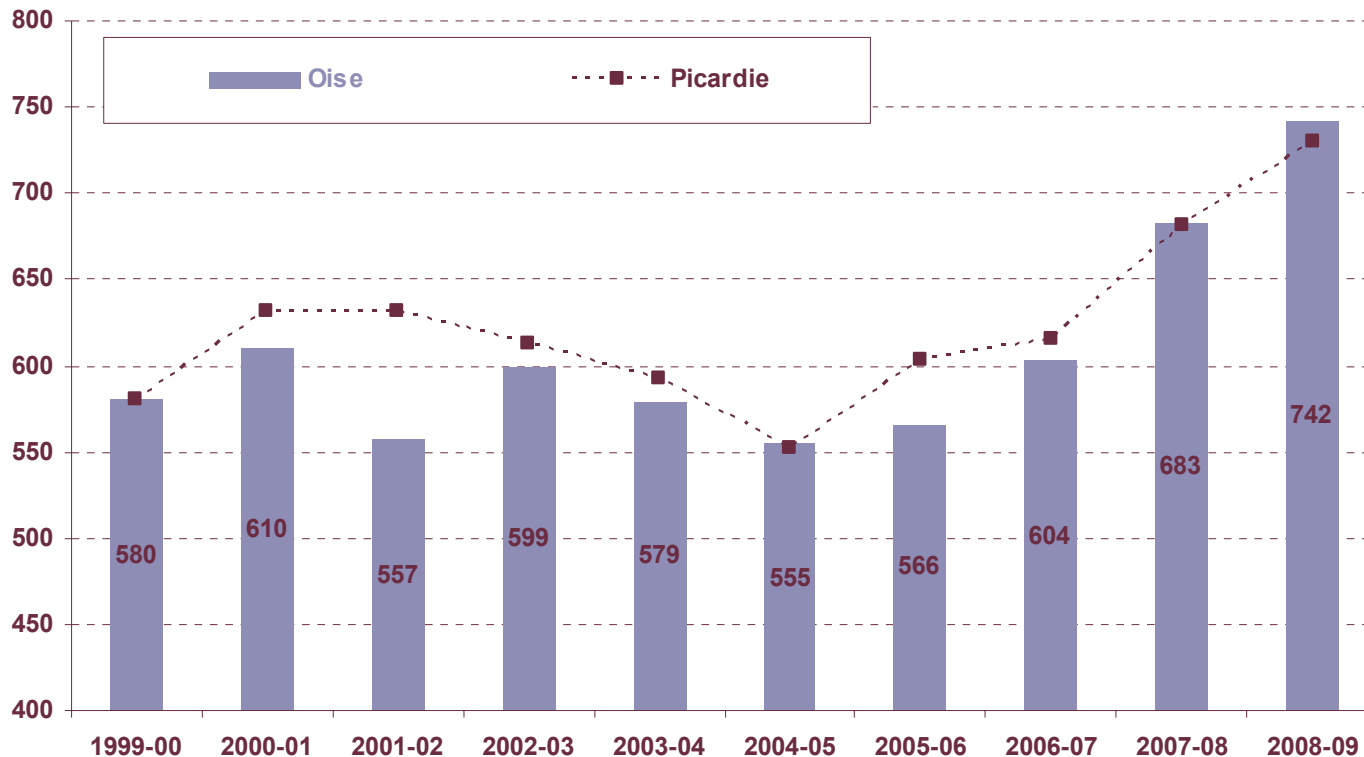
# Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1999 - 2000.

Pendant huit ans, 550 à 600 associations ont vu le jour chaque année, dans l'Oise. Depuis deux ans, ce nombre augmente fortement, par rapport à la stabilité nationale, pour atteindre le record de 742 créations en 2008-2009.

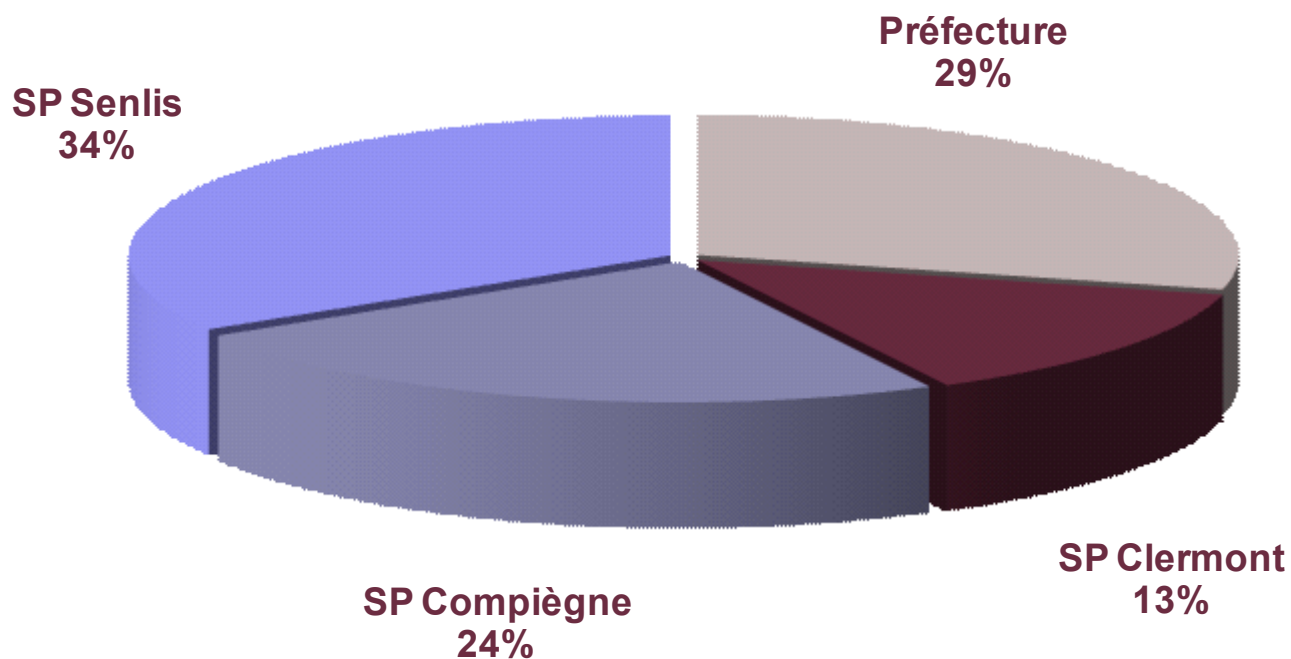
# Le département dans sa région



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1999-2000.

L'évolution du département épouse assez bien la courbe régionale, à l'exception des années 2001-2002 et 2005-2006 où elle est en retrait.

# Créations en préfecture et sous-préfecture

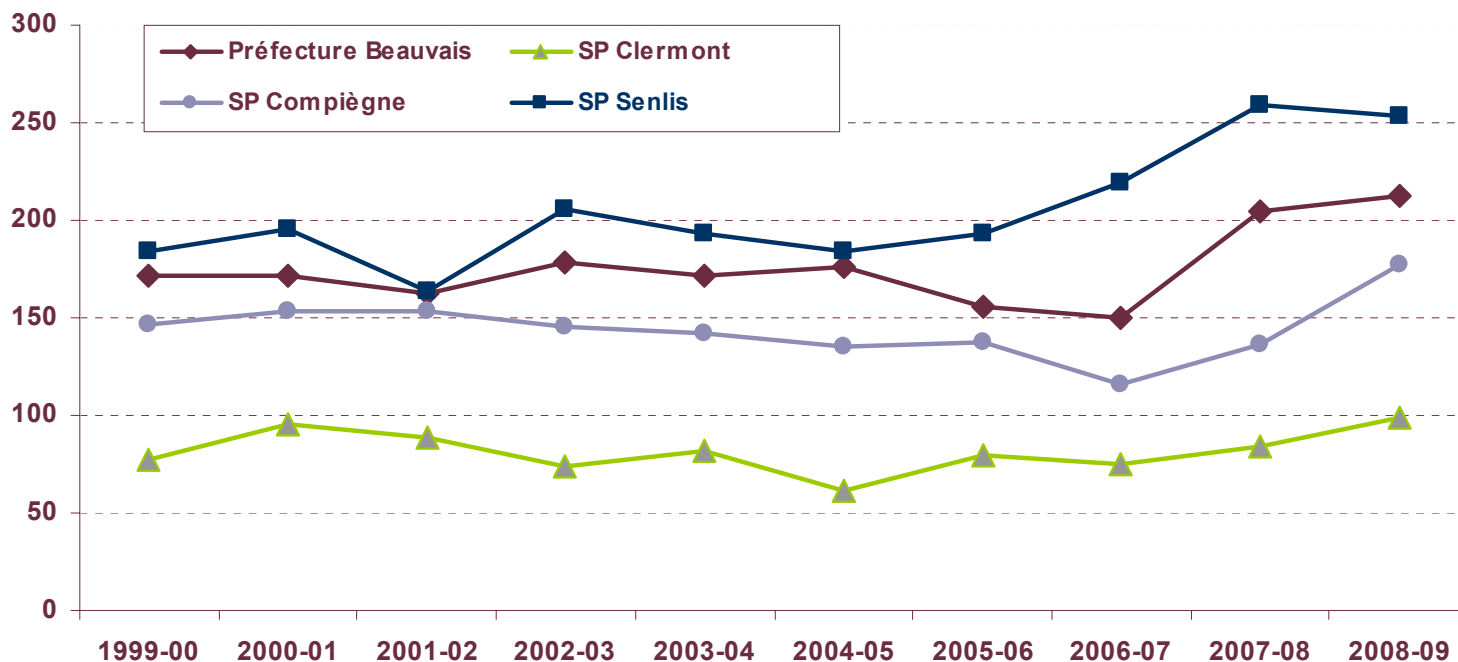


Source : Services du Journal officiel.

L'arrondissement de Senlis, plus peuplé (276 000 habitants) que l'arrondissement chef-lieu (223 000) représente un tiers des créations d'association du département. D'une manière générale, la répartition des associations nouvelles entre les 4 arrondissements suit celle de la population.



# Créations en préfecture et sous-préfecture



Source : Services du Journal officiel.

Les évolutions annuelles sont assez variables d'un arrondissement à l'autre jusqu'en 2006. La croissance observée depuis deux ans, au niveau du département, est assez bien partagée par les 4 arrondissements.

# Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond en principe, avant tout, aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

Méthode : on mesure ce dynamisme en calculant le nombre de créations d'associations pour 1000 habitants, et ceci sur une période significative de 10 ans (de l'année 1999 - 2000 à l'année 2008 - 2009)

|   | Département | Région | France |
|---|-------------|--------|--------|
| Nombre de créations pour 1000 habitants | 7,5         | 7,7    | 10,7   |

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2006. Traitement R&S. Lecture : 7,5 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées dans l'Oise au cours des 10 dernières années.

Le dynamisme de création dans l'Oise est proche à celui de la région Picardie (7,5 contre 7,7). Ces deux données sont elles-mêmes inférieures au repère national, caractéristique des régions du Nord de la France. Cette faible densité de créations au nord est peut être due à une plus grande stabilité des associations et au fait que les porteurs de projet préfèrent rejoindre des structures existantes plutôt que d'en créer de nouvelles.

# Créations par arrondissement

|              | Créations au cours des 10 dernières années | Dont créations 2008-2009 | Créations pour 1000 habitants |
|--------------|--|--------------------------|-------------------------------|
| Préfecture   | 1 756                                      | 213                      | 7,9                           |
| SP Clermont  | 816  | 99                       | 6,3                           |
| SP Compiègne | 1 442                                      | 177                      | 7,8                           |
| SP Senlis    | 2 050                                      | 253                      | 7,4                           |
| Département  | 6 064                                      | 742                      | 7,5                           |

Source : Journal officiel et INSEE recensement de population 2006. Traitement R&S. Lecture : 7,9 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années.

La préfecture possède la palme des créations par habitant, suivie de près par Compiègne. Senlis se situe légèrement au dessous de la moyenne départementale et Clermont est nettement en retrait.

# Renforcer l'existant

Un nouveau projet associatif peut donner lieu à une création ex nihilo, ou bien prendre place dans une association existante (nouvelle section sportive d'un club omnisport, nouvelle activité dans une association culturelle ou sociale...), et la renforcer. Les modifications de statuts, publiées au Journal officiel, peuvent être un indice, parmi d'autres, de ce renforcement des associations et de leur ambition.

Méthode : Nous rapprochons le nombre de ces modifications de statuts<sup>(1)</sup> de celui des créations dans un département, pour une durée de 10 ans. Ce rapport est un indicateur, parmi d'autres, d'une certaine préférence entre la création et le renforcement de l'existant.

Ce ratio est de proche de 14% sur 10 ans dans l'Oise, à situer par rapport à la moyenne nationale de 16%. Cette observation montre que le département ne s'écarte pas significativement de la référence nationale.

(1) 35% environ de l'ensemble des modifications publiées, au côté des changements d'adresse, par exemple.

# Mieux connaître les associations nouvelles

Depuis avril 2007, les associations nouvelles sont répertoriées au Journal officiel sous 29 thèmes différents, le plus souvent décomposés en sous-thèmes très ciblés.

Cette nouvelle nomenclature particulièrement fine permet une analyse plus précise et plus juste des domaines dans lesquels vont agir les associations nouvelles.

Une même association peut être classée sous 2, voire 3 rubriques différentes, pour tenir compte de son éventuelle polyvalence. On étudie donc ici la répartition des inscriptions dont les associations nouvelles font l'objet, inscriptions dont le nombre dépasse forcément le nombre de créations.

Sont présentées ci-après :

1. La répartition **en pourcentage** des inscriptions dans les principaux thèmes au niveau du **département**, en le situant par rapport aux moyennes régionale et nationale.
2. La même répartition (**en pourcentage**) des inscriptions pour les associations enregistrées en préfecture et pour celles enregistrées dans les sous-préfectures.
3. La répartition des inscriptions enregistrées dans le **département**, **en moyenne annuelle sur 2 ans**, dans chacun des 29 thèmes.

# Des associations pour quoi faire ?

Ce tableau présente la répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions dont ont fait l'objet les associations créées au cours des 2 dernières années.

| Inscriptions des créations, par thème en % | Département | Région | France |
|--|-------------|--------|--------|
| Culture                                    | 21,6        | 19,7   | 23,7   |
| Sports                                     | 18,6        | 19,4   | 16,1   |
| Loisirs                                    | 17,5        | 19,3   | 14,6   |
| Social                                     | 8,3         | 7,3    | 8,4    |
| Santé                                      | 3,7         | 3,8    | 3,6    |
| Enseignement                               | 4,7         | 4,9    | 4,1    |
| Economie                                   | 2,9         | 3,8    | 4,5    |
| Aide à l'emploi, développement local       | 2,3         | 2,8    | 3,0    |
| Environnement                              | 4,5         | 3,4    | 4,0    |
| Autres <sup>(1)</sup>                      | 15,9        | 15,6   | 17,9   |
| Total                                      | 100,0       | 100,0  | 100,0  |

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 21,6% des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture », dans l'Oise, pour une proportion de 19,7% dans la région et de 23,7% également en moyenne nationale.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Comme dans la région, on crée ici depuis 2 ans, plus d'associations sportives, de loisirs et d'enseignement. Le département se distingue toutefois des tendances picardes, avec des créations plus nombreuses dans l'environnement et dans le social.

# Quelques spécificités dans les arrondissements

Ce tableau présente la répartition des inscriptions dont ont fait l'objet les associations enregistrées en préfecture et dans les 2 sous-préfectures au cours des 2 dernières années.

| Inscriptions des créations, par thème en % | En préfecture | Dans les trois sous-préfectures |
|--|---------------|---------------------------------|
| Culture                                    | 21,1          | 21,5                            |
| Sports                                     | 19,1          | 18,4                            |
| Loisirs                                    | 19,8          | 16,6                            |
| Social                                     | 6,2           | 9,2                             |
| Santé                                      | 4,5           | 3,4                             |
| Enseignement                               | 4,7           | 4,7                             |
| Economie                                   | 2,8           | 2,8                             |
| Aide à l'emploi, développement local       | 1,7           | 2,6                             |
| Environnement                              | 3,4           | 4,8                             |
| Autres <sup>(1)</sup>                      | 16,6          | 15,9                            |
| Total des inscriptions                     | 100,0         | 100,0                           |

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 21,1% des inscriptions enregistrées en préfecture de l'Oise se sont situées sous le thème « Culture » pour une proportion de 21,5% dans l'ensemble des sous-préfectures.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Sur une période de 2 ans, l'arrondissement chef-lieu se distingue par une propension un peu plus forte à créer des associations dans le secteur de la santé, du sport et surtout des loisirs. En revanche, les créations sont proportionnellement moins nombreuses dans le secteur social et dans l'environnement.

# Un nouveau classement plus détaillé

Ce tableau présente la répartition des inscriptions enregistrées dans le département, en moyenne annuelle sur 2 ans, dans chacun des 29 thèmes.

|  |     |   |    |
|--|-----|---|----|
|  |     | Représentation, promotion et défense d'intérêts éco.  | 76 |
| Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles | 368 | Conduite d'activités économiques                      | 39 |
| Sports, activités de plein air                         | 284 | Activités politiques                                  | 35 |
| Chasse, pêche  | 34  | Défense des droits fondamentaux                       | 28 |
| Clubs de loisirs, relations                            | 149 | Activités religieuses, spirituelles ou philosophiques | 26 |
| Action socioculturelle                                 | 149 | Recherche   | 0  |
| Interventions sociales                                 | 48  | Armée   | 5  |
| Associations caritatives et humanitaires               | 75  | Tourisme  | 9  |
| Services familiaux, services aux personnes âgées       | 19  | Justice   | 3  |
| Aide à l'emploi, développement local                   | 48  | Amicales, groupements affinitaires, d'entraide        | 2  |
| Education, formation                                   | 15  | Clubs, cercles de réflexion                           | 85 |
| Santé  | 81  | Logement  | 12 |
| Services et établissements médico-sociaux              | 44  | Sécurité, protection civile                           | 1  |
| Environnement, cadre de vie                            | 5   | Préservation du patrimoine                            | 1  |
| Information, communication                             | 40  | Divers  | 26 |

Source : Journal officiel.



# Les associations sportives du département

Le sport est l'un des rares domaines pour lequel on dispose de données chiffrées récentes et précises sur les associations en activité. Il est donc un bon terrain d'observation de la longévité des associations.

|                                     | France  | Région | Département |
|-------------------------------------|---------|--------|-------------|
| Nombre de clubs en 2007             | 167 220 | 5 170  | 2 010       |
| Nombre de clubs pour 1000 habitants | 2,6     | 2,7    | 2,5         |
| Nombre de licenciés par club        | 90      | 78     | 85          |

Sources : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (chiffres 2007) et INSEE recensement de population 2006.

On compte un peu plus de 2 000 clubs sportifs dans le département. Rapportée à la population, la présence sportive dans l'Oise est légèrement inférieure à la moyenne régionale. En référence aux moyennes nationales, les clubs y sont un peu moins nombreux, et de taille un peu plus petite.

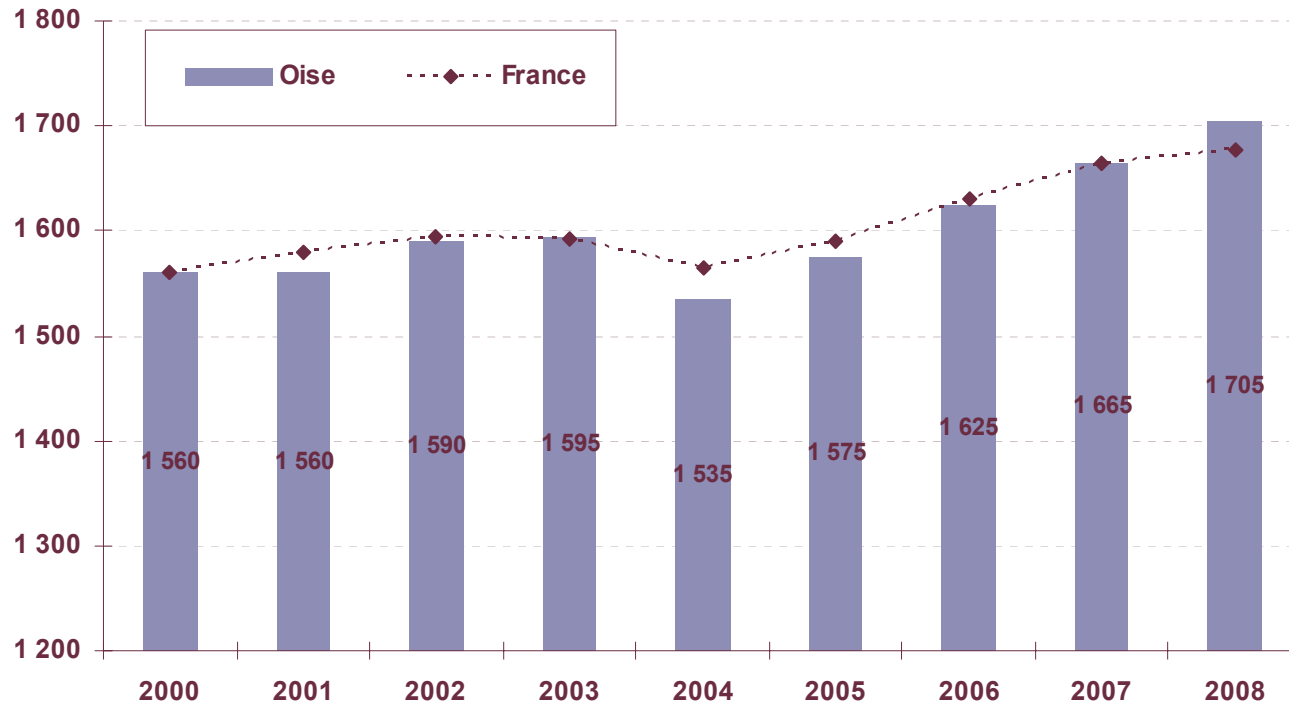
En outre, ils résistent aussi bien qu'ailleurs. On constate en effet que 40%<sup>(1)</sup> des clubs du département ont disparu (ou ont fusionné avec un autre club) au cours de la dernière décennie, un indice identique au repère national de 40%.

(1) Ce ratio est obtenu à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant en 2007.



**Les associations employeurs :  
Un enjeu économique et social**

# Plus de 1 700 associations employeurs



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. Le nombre d'associations employeurs du département est en valeur brute, il correspond à celles qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 2000.

L'évolution du nombre d'associations employeurs dans l'Oise est très proche de la tendance nationale. La baisse constatée en 2004, suite à la fin du dispositif emploi jeunes, est un peu plus accentuée dans le département. La dernière année est marquée par une hausse plus sensible du nombre d'employeurs dans l'Oise.

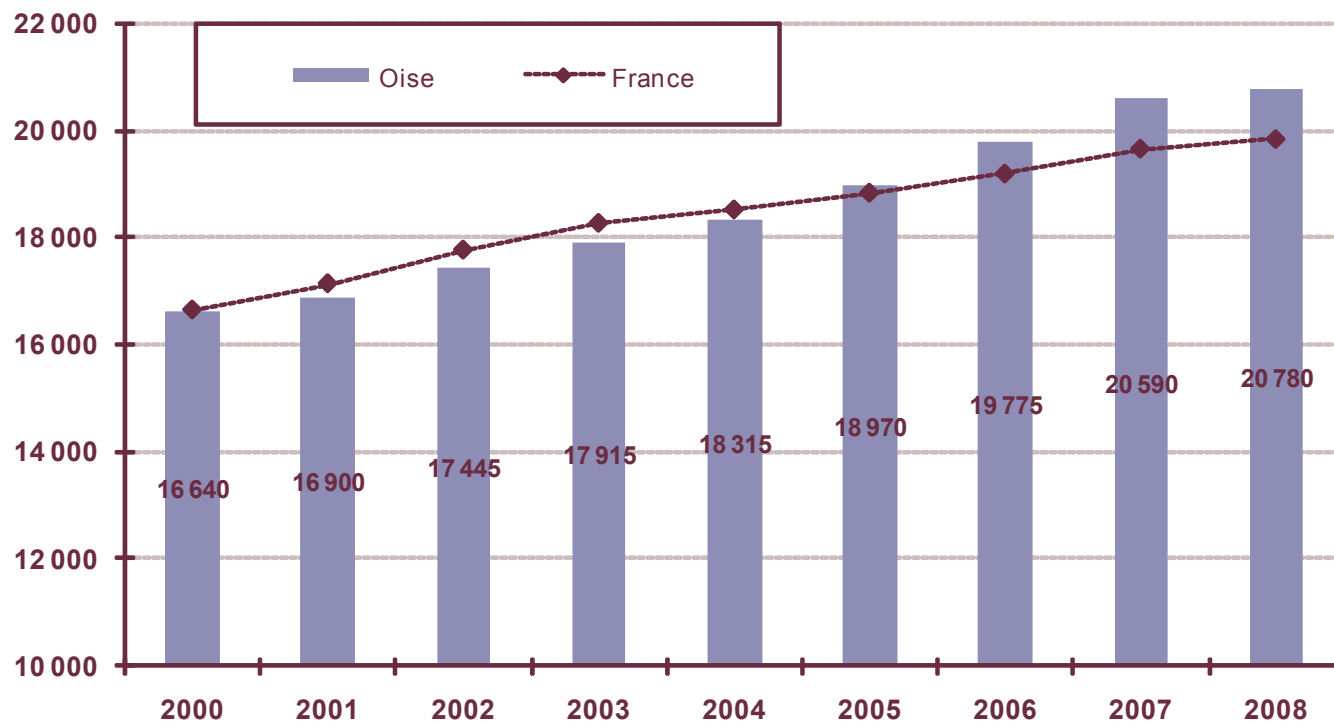
# Répartition des associations employeurs

|                   | Nombre d'associations employeurs | Ventilation départementale | Nationale   |
|-------------------|----------------------------------|----------------------------|-------------|
| 1 ou 2 salariés   | 1 040                            | 61%                        | 58%         |
| 3 à 5 salariés    | 205                              | 12%                        | 14%         |
| 6 à 9 salariés    | 115                              | 7%                         | 8%          |
| 10 à 19 salariés  | 125                              | 7%                         | 9%          |
| 20 à 49 salariés  | 120                              | 7%                         | 7%          |
| 50 à 99 salariés  | 55                               | 3%                         | 3%          |
| 100 salariés et + | 40                               | 2%                         | 1%          |
| <b>Total</b>      | <b>1 700</b>                     | <b>100%</b>                | <b>100%</b> |

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

La taille des associations employeurs est légèrement différente de la moyenne nationale avec un peu plus de petites associations (moins de 3 salariés). Et une centaine de structures de plus de 50 salariés représentant 5% des associations employeurs du département.

# Près de 21 000 emplois



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

La progression de l'emploi est constante et régulière depuis 2000, avec plus de 4 000 salariés supplémentaires.

# Une masse salariale de près de 360 millions d'euros

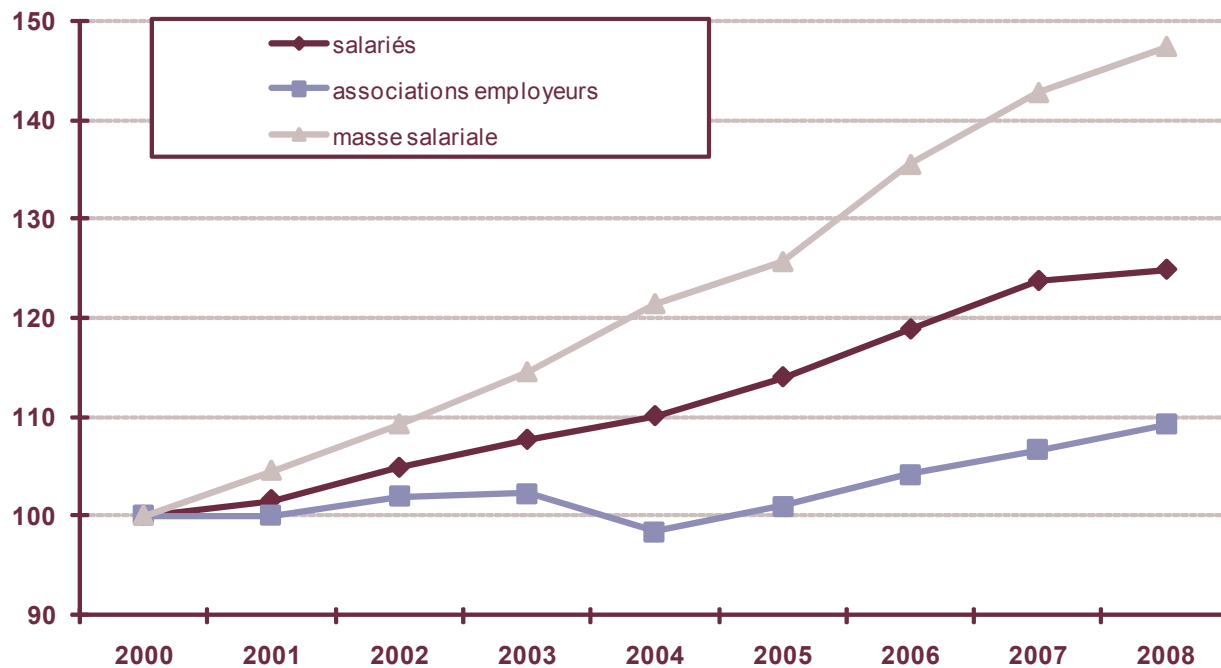
|        | Evolution 2000 - 2008 | Part au sein du secteur concurrentiel |
|--------|-----------------------|---------------------------------------|
| Oise   | 47%                   | 7,1%                                  |
| France | 44%                   | 6,5%                                  |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Entre 2000 et 2008, la masse salariale des associations de l'Oise a augmenté de 47% en euros courants (*environ 32% en euros constants*) soit 3 points de plus que la moyenne nationale. Elle représente en 2008, 7,1% des salaires du secteur privé.

Avec près de 21 000 emplois et 359 millions d'euros de salaires distribués en 2008, le secteur représente un enjeu économique très important pour le département. Ces emplois, fortement ancrés au territoire, sont précieux car ils apportent du lien social, et ne peuvent généralement pas se délocaliser.

# Evolution de l'emploi associatif selon trois indicateurs



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000.

La courbe du nombre des salariés progresse de 25%, pendant que celle du nombre d'employeurs n'évolue que de 9% : les associations se renforcent. La courbe de la masse salariale progresse plus vite que celle des salariés, surtout depuis 2006 : le temps de travail progresse.

# Le Chèque Emploi Associatif

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le Décret n° 2004-370 du 27 avril 2004. A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le **chèque emploi associatif** est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il a d'abord concerné les seules associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein. Son utilisation est étendue depuis 2008, aux associations employant jusqu'à 9 équivalents temps plein, en moyenne sur l'année. **Le tableau présente le bilan de l'année 2008.**

|          | Employeurs | Salariés | Masse salariale (en K €) |
|----------|------------|----------|--------------------------|
| Oise     | 370        | 915      | 1 994                    |
| Picardie | 885        | 2 105    | 4 819                    |
| France   | 34 815     | 87 840   | 219 660                  |

Source : Données ACOSS-URSSAF 2008 arrondies.

Après une montée en puissance progressive depuis 2004, le dispositif a concerné **370 utilisateurs**, en 2008, pour **915 salariés**.

Parmi les associations éligibles du département, **35%** l'ont utilisé : une proportion **légèrement supérieure** à la moyenne nationale qui est de 32%.



# Régime général et régime agricole

Répartition entre le régime général (ACOSS) et le régime agricole (MSA) en %

|                          | Associations employeurs |        | Salariés |        | Masse salariale |        |
|--------------------------|-------------------------|--------|----------|--------|-----------------|--------|
|                          | Oise                    | France | Oise     | France | Oise            | France |
| Régime général           | 93,8                    | 95,9   | 81,1     | 94,8   | 86,9            | 95,4   |
| Régime agricole          | 6,2                     | 4,1    | 18,9     | 5,2    | 13,1            | 4,6    |
| Total                    | 100,0                   | 100,0  | 100,0    | 100,0  | 100,0           | 100,0  |
| <i>Rappel en valeurs</i> | 1 703                   |        | 20 778   |        | 358,9 M €       |        |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Une présence légèrement supérieure des associations du régime agricole dans l'Oise, ce qui correspond à la caractéristique rurale du département. La présence d'une douzaine d'associations de plus de 100 salariés (soit 2 700 au total) explique la part exceptionnelle que représentent l'emploi et la masse salariale du régime agricole, dans ce département.

# Plus de 10% des salariés privés

|        | Salariés  |                              | Masse salariale           |                              |
|--------|-----------|------------------------------|---------------------------|------------------------------|
|        | Nombre    | Part au sein du privé (en %) | Montant (en millions d'€) | Part au sein du privé (en %) |
| Oise   | 20 780    | 10,2                         | 359                       | 7,1                          |
| Région | 45 525    | 9,6                          | 790                       | 7,1                          |
| France | 1 693 745 | 9,1                          | 31 618                    | 6,5                          |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Les emplois associatifs représentent 10,2% des emplois privés. Une part supérieure au repère régional (9,6%), lui-même supérieur à la moyenne nationale (9,1%).

Les acteurs associatifs ainsi que les décideurs du département doivent prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur associatif, d'autant que la masse salariale se situe, elle également, au dessus de la moyenne nationale.

# Quelques repères par activité

|                                 | Employeurs | Salariés | Taille moyenne<br>(salariés par association) | Masse salariale<br>(en milliers d'€) | SMPT <sup>(1)</sup><br>(en €) |
|---------------------------------|------------|----------|--|--------------------------------------|-------------------------------|
| Enseignement                    | 155        | 2 860    | 18,5   | 54 676                               | 19 118                        |
| Sport                           | 480        | 1 020    | 2,1  | 13 918                               | 13 646                        |
| Santé                           | 40         | 2 195    | 54,9   | 51 135                               | 23 296                        |
| Social                          | 250        | 9 170    | 36,7   | 162 101                              | 17 677                        |
| Loisirs                         | 45         | 130      | 2,9  | 1 404                                | 10 802                        |
| Culture                         | 190        | 455      | 2,4  | 6 161                                | 13 540                        |
| Autres activités <sup>(2)</sup> | 175        | 3 040    | 17,4   | 39 808                               | 13 095                        |
| Autres <sup>(3)</sup>           | 370        | 1 910    | 5,2  | 29 661                               | 15 529                        |
| Total                           | 1 705      | 20 780   | 12,2   | 358 864                              | 17 270                        |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. L'approche par activité est construite à partir de la nouvelle nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Salaire moyen par tête. (2) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, cantines, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (3) Autres associations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z).

La taille moyenne des associations, supérieure au plan national (12,2 contre 9,8), varie fortement entre le sport, les loisirs et la culture (moins de 3 salariés par employeur), et le secteur de la santé qui approche 55 salariés. Le salaire moyen par tête (SMPT) varie lui aussi fortement, du fait notamment du temps partiel plus ou moins fréquent selon les secteurs.

# Activités départementales et contexte national

| Répartition des salariés par secteur (en%) | Départementale | Nationale |
|--|----------------|-----------|
| Enseignement                               | 13,8           | 11,9      |
| Sport                                      | 4,9            | 3,8       |
| Santé                                      | 10,6           | 7,5       |
| Social                                     | 44,2           | 47,9      |
| Loisirs                                    | 0,6            | 0,5       |
| Culture                                    | 2,2            | 3,5       |
| Autres activités <sup>(1)</sup>            | 14,5           | 11,6      |
| Autres <sup>(2)</sup>                      | 9,2            | 13,3      |
| Total                                      | 100,0          | 100,0     |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. L'approche par activité est construite à partir de la nouvelle nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (2) associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

La répartition de l'emploi associatif se distingue des repères nationaux : les secteurs de l'enseignement, du sport ou de la santé y sont plus présents, à la différence du secteur social, en retrait.

# Importance de l'emploi du secteur social

| Répartition au sein du secteur social               | Départementale | Nationale |
|---|----------------|-----------|
| Part de l'emploi du secteur social                  | 44,2           | 47,9      |
| dont hébergement médicalisé                         | 9,1            | 9,1       |
| dont hébergement social                             | 9,5            | 8,9       |
| dont aide à domicile                                | 3,1            | 9,8       |
| dont accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées | 0,2            | 0,4       |
| dont aide par le travail                            | 9,4            | 7,8       |
| dont accueil de jeunes enfants                      | 1,3            | 1,7       |
| dont accueil d'enfants handicapés                   | 2,5            | 1,3       |
| dont accueil d'enfants et d'adolescents             | 0,4            | 0,5       |
| dont autres actions sociales sans hébergement       | 8,7            | 8,3       |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives ...

La moindre présence de l'emploi associatif dans le domaine social s'observe essentiellement dans l'aide à domicile, très inférieure au repère national. L'hébergement social, l'aide par le travail et l'accueil d'enfants handicapés sont en outre plus présents dans l'Oise que dans l'ensemble de la France.

# Longévité des employeurs associatifs

Plusieurs indices<sup>(1)</sup> permettent de qualifier la longévité des associations employeurs d'un département. Ils concernent les associations de petite taille, les plus fragiles, employant 1 à 2 salariés : 59% des employeurs associatifs du département.

- **L'ancienneté de ces associations** de moins de 3 salariés : dans l'Oise, 46% ont plus de 10 ans pour une moyenne nationale de 39%. Cet indice situe le département au 14<sup>ème</sup> rang national.
- **Le taux moyen de survie à trois ans** de ces petites associations place l'Oise au 71<sup>ème</sup> rang : 66% poursuivent leur activité au bout de 3 ans d'existence, proportion inférieure à la moyenne nationale (68%).

Les associations se montrent un peu plus fragiles qu'ailleurs dans les premières années. Avec le temps elles se renforcent, et placent le département dans les 15 premiers pour la longévité des petites associations employeurs (46% ont de plus de 10 ans).

(1) A partir de l'examen de cohortes d'associations employeurs, et de leur survie à trois ans et dix ans.



**Le tissu associatif aujourd'hui  
dans l'Oise**

# Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 10 000 et 10 500 associations en activité dans l'Oise.

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Matisse.



# Combien de bénévoles

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002)\*.

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association, soit dans l'Oise, une fourchette de **125 000 à 135 000** bénévoles.

- Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement (quelle que soit la durée, mais avec une fonction précise), et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir **entre 48 000 et 52 000** bénévoles réguliers dans l'Oise.

\* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective pour penser que le raisonnement n'est plus valable.



**En guise de conclusion ...**

# Les chiffres clés

- Le département comporte entre 10 000 et 10 500 associations en activité, animées par environ 130 000 bénévoles dont 50 000 interviennent de façon régulière tout au long de l'année.
- Il se crée plus de 600 associations nouvelles dans l'Oise en moyenne depuis 10 ans, avec un record de 742 créations en 2008-2009.
- Plus de 1 700 associations de l'Oise emploient des salariés.
- Avec près de 21 000 emplois, le secteur associatif représente plus de 10% de l'emploi privé du département. Il distribue 359 millions d'euros de salaires annuellement.
- C'est un secteur qui a créé plus de 4 000 emplois nouveaux depuis l'année 2000 : des emplois non délocalisables, très ancrés au territoire et le plus souvent fortement créateurs de lien social.

# Un panorama vivant

Un tel panorama permet de faire un point précis de la situation à un moment donné. Il est un outil utile pour les acteurs et les décideurs.

Dès lors que le monde associatif est très vivant, il évolue sans cesse et se transforme. Il est donc utile de concevoir un suivi régulier de ces données, au fil des années :

- Le rythme des créations est-il toujours soutenu ? L'objet de ces créations reste-t-il le même ou se modifie-t-il en fonction des attentes de la population, de l'urbanisation ?
- Qu'en est-il de l'évolution de l'emploi dans les associations ? Le secteur demeure-t-il aussi créateur ? Qu'en est-il dans le sport, la culture, les loisirs ?
- Enfin, comment le département évolue-t-il au fil des années, dans son contexte régional, et dans l'ensemble national ?

Autant de sujets qui peuvent alimenter la réflexion pour permettre aux acteurs et aux décideurs d'accompagner les changements, et d'éclairer les décisions. Autant d'informations que Recherches & Solidarités tient particulièrement à actualiser, chaque année, pour l'ensemble des départements.

# Annexe 1

## Définition des secteurs d'activités, au regard des inscriptions au Journal officiel des associations nouvelles

|                 |  |
|-----------------|--|
| Culture         | Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles   |
| Sports          | Sports et activités de plein air ; chasse, pêche   |
| Loisirs         | Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle  |
| Social          | Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées  |
| Santé           | Santé, services et établissements médico-sociaux   |
| Enseignement    | Education, formation   |
| Economie        | Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques   |
| Aide à l'emploi | Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques   |
| Environnement   | Environnement, cadre de vie  |
| Autres          | Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers |

# Annexe 2

## Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

|   |   |
|---|---|
| Enseignement                                    | Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement |
| Sport   | Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives  |
| Santé   | Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »  |
| Social  | Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social  |
| Loisirs   | Activités récréatives et de loisirs   |
| Culture   | Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles  |
| Autres activités                                | Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...              |
| Activités des organisations associations n.c.a. | Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire.<br>n.c.a. signifiant non classées ailleurs  |

Cette répartition repose sur la nouvelle Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.